

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/09/2024

Référence
033-2024

Subvention donnée par la Commune à l'association ADMR de Scrignac pour l'année 2024

Objet de la délibération		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation
03/09/2024

Date d'affichage
03/09/2024

A la majorité
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DU FINISTERE
Le : 10/09/2024

Et

Publication ou notification du :

L' an 2024, le 09 septembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations sous la présidence de Monsieur LE GUILLOU Grégory, Maire de la commune.

Présents : Mmes : BORONKAI Katalin, BOURNIGAL Virginie, CHARBUILLET Stéphanie, LABEYRIE Annick, REDON Christiane, MM : COZIEN Arnaud, DIRAISON Fabien, DUBOS Jean-Jacques, LE GUILLOU Grégory, PLASSART Adrien.

Absents excusés : Mme CADIOU Élodie, CALON Myriam, Mme LE FOLL Méline donne procuration à Mme REDON Christiane ; DANIEL Christophe, LE MOIGNE Nicolas donne procuration à M. LE GUILLOU Grégory.

A été nommé(e) secrétaire : REDON Christiane

Objet de la délibération : Subvention donnée par la Commune à l'association ADMR de Scrignac pour l'année 2024

Exposé de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la demande de subvention communale sollicitée par l'association ADMR de Scrignac pour l'année 2024.

Il rappelle que le montant alloué en 2023 était de 300€ et souhaite le maintenir cette année.

Les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents, approuvent le choix de renouveler pour l'année 2024 la subvention de 300€ allouée à l'association ADMR de Scrignac.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :

La secrétaire de séance,
Christiane REDON



En mairie, le 10/09/2024
Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

